

PROGRAMME DE FORMATION

Les modes atypiques de détention de la propriété

La formation que nous vous proposons vise à donner un véritable «mode d'emploi» pour mener à bien cette mission de conseil auprès de vos clients. L'objectif est de connaître et maîtriser les conversations utiles à tenir à vos clients, sur tous les aspects patrimoniaux : civil, fiscal et social...

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	• Connaissances de base de la fiscalité. • Connaissances de base sur les règles civiles ; • Connaissances de base sur le droit de propriété
Objectifs:	• Certains outils sont aujourd'hui délaissés. Remettre au goût du jour le droit de superficie et la vente en viager et les utilisations possible dans le cadre de la gestion du patrimoine privé et professionnel

Contenu pédagogique:

La dissociation droit du sol/droit de superficie

- Les principes du droit de propriété
- Les exceptions légales et conventionnelles
- Les sources : comparatif des régimes juridiques
- Le régime fiscal du droit de superficie
- Les régimes particuliers

Le droit de superficie : application dans le cadre de la gestion du patrimoine privé

- Les montages envisageables
- Illustrations pratiques

Le droit de superficie : application dans le cadre de la gestion du patrimoine professionnel

- Les montages envisageables
- Les règles comptables et fiscales
- Synthèse
- Points de vigilance

La vente en viager

- La régime juridique
- Les notions voisines
- Les cas particuliers
- Le régime fiscal

La vente en viager : application dans le cadre de la gestion du patrimoine privé

- Les montages envisageables
- Illustrations pratiques

La vente en viager : application dans le cadre de la gestion du patrimoine professionnel

- Les montages envisageables
- Les règles comptables et fiscales
- Synthèse
- Points de vigilance

CGPI / Courtiers

- Immobilier / Carte T / Loi Alur : 2 heures

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN 202401191

Experts-comptables

2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Distanciel

Moyen
pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences
acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

